

Le conseil de la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean siège en séance ordinaire, ce 11 septembre 2023, à 19 h 30 à la salle du conseil.

Sont présents à cette séance: Mesdames Claudia Desbiens, Claudia Tremblay, Martine Chrétien et Annie Desbiens ainsi que Messieurs Jean-Denis Martel et Rémi Brassard.

Sous la présidence de Madame Claire Desbiens, mairesse.

La greffière-trésorière/directrice générale était présente.

OUVERTURE

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum.

2023-142

ORDRE DU JOUR

Madame la mairesse fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Madame Claudia Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour avec varia ouvert soit accepté tel que présenté.

1 Administration

- 1.1 Présences
- 1.2 Ouverture
- 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Approbation des procès-verbaux des séances du 7 août 2023
- 1.5 Correspondances
- 1.6 Rapport des représentants du conseil
- 1.7 Rapport général de la mairesse
- 1.8 Rapport de la directrice générale
- 1.9 Renouvellement autorisation de signature – Contrat directrice générale
- 1.10 Création de comité – Comité embellissement
- 1.11 Création de comité – Comité vie communautaire
- 1.12 Création de comité - Comité travaux publics
- 1.13 Demande d'inscription Colloque de zone – Directrice générale
- 1.14 Dépôt rôle de perception – 2^{ième} année

2 Finance

- 2.1 Factures et liste des comptes pour approbation
- 2.2 Recommandation de paiement # 11 – Paul Pedneault INC.

3 Hygiène du milieu

- 3.1 Directive de changement # 21 - Plinthe de chauffage
- 3.2 Directive de changement # 23 – Ajustement équerre sous le pont
- 3.3 Dépôt rapport sur l'eau potable

4 Loisirs et cultures

- 4.1 Terrain de jeux – Remboursement d'inscription 2023
- 4.2 Demande de contribution – Centraide 2023
- 4.3 Demande d'appui -Chœur des Pionniers

5 Varia ouvert

6 Période de questions

7 Levée de l'assemblée

2023-143

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AOÛT 2023

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal du 11 septembre 2023 tel quel.

2023-144

CORRESPONDANCE

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le résumé de la correspondance et des documents reçus et remis aux membres du conseil en date du 8 septembre 2023.

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL

Les membres du conseil font le résumé des représentations qu'ils ont effectuées et dressent le rapport des divers comités sur lesquels ils siègent.

RAPPORT GÉNÉRAL DE LA MAIRESSE

La mairesse fait un rapport des divers dossiers traités à la MRC du Domaine-du-Roy et dans les comités dont il est le représentant.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale fait un rapport des divers travaux qui ont été effectués par les employés au cours du mois se terminant.

2023-145

AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DIRECTRICE GÉNÉRALE

ATTENDU QUE le conseil a procédé à la nomination de Madame Catherine Asselin au poste de directrice générale lors de la séance du 15 novembre 2021 sous la résolution 2021-155;

ATTENDU QUE la résolution prévoyait qu'un contrat de travail serait établi par le comité de Ressource humaine;

ATTENDU QUE le contrat n'a pas été signé en date d'aujourd'hui;

ATTENDU QUE le conseil et la directrice générale ont travaillé en collaboration avec la firme Pro-Gestion afin d'établir un tel contrat;

ATTENDU QUE le conseil présentera sous peu celui-ci à la directrice générale et que le contrat devra être signé;

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil autorise Madame Claire Desbiens, mairesse, a signé le contrat de travail préapprouvé par les membres du conseil.

2023-146

CRÉATION DE COMITÉ - COMITÉ EMBELLISSEMENT

ATTENDU QUE le conseil désire continuer d'embellir le village et de le rendre plus attrayant;

ATTENDU QUE les membres du conseil désirent s'impliquer dans la création de projets;

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver:

QUE la mission du comité d'embellissement soit de développer des projets afin d'embellir le village et le rendre plus attrayant.

QUE les aspects touchés par le comité soient :

- Fleurs et plates-bandes;
- Décorations lors de fêtes ou événements;
- Projets divers d'amélioration du cadre visuel sur les terrains municipaux;
- Lors des séances, faire rapport au conseil des projets en cours et à venir.

QUE le comité soit effectif dès sa création en séance et prendra fin lorsque le conseil en prendra la décision sous résolution.

QUE le comité soit constitué ainsi :

- 2 à 3 membres du conseil
- La direction générale, pour rencontre officielle
- Au besoin, le responsable des travaux publics

QUE le comité organise des rencontres aux fréquences suivantes :

- Une à deux rencontres pour la préparation du budget
- Une rencontre aux besoins lors d'événements ou projet

QUE le conseil nomme les conseillers et conseillères suivants afin qu'ils siègent sur le comité : Madame Claudia Tremblay et Madame Claudia Desbiens en surplus.

2023-147

CRÉATION DE COMITÉS - COMITÉ VIE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE le conseil désire constituer un comité pour la vie communautaire;

ATTENDU QUE les membres du conseil désirent s'impliquer dans la création d'activités;

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver:

QUE la mission du comité de vie communautaire est d'élaborer en collaboration avec les employés municipaux et la direction générale des activités et/ou événements pour la communauté. Le comité sera un lien avec les différents organismes lors de projets ou d'événements.

QUE les aspects touchés par le comité soient :

- Fête nationale
- Fête de la pêche
- Marché de Noël
- Autres activités ou événements déterminés par le comité

QUE le comité ait les tâches suivantes :

- Aider à la création et mise en réalisation de projets ou d'événements
- Recevoir les demandes des organismes et faire part de ses recommandations au conseil
- S'assurer du bien être des organismes et groupes de la municipalité
- Veillez à la bonne collaboration entre les organismes et la municipalité
- Transmettre au conseil, en séance, les informations relatives aux organismes et les projets en cours.

QUE le comité soit effectif dès sa création en séance et prendra fin lorsque le conseil en prendra la décision sous résolution.

QUE le comité soit constitué ainsi :

- 2 à 3 membres du conseil
- La direction générale, pour rencontre officielle
- Au besoin, le responsable des travaux publics

QUE le comité organise des rencontres aux fréquences suivantes :

- Une à deux rencontres pour la préparation du budget
- Une rencontre par mois lors de demande d'organisme
- Une rencontre aux besoins lors d'événements ou projet
- Les projets/événement peuvent être délégués à un membre en particulier afin qu'il en devienne le chargé de projet.

QUE le conseil nomme les conseillers et conseillères suivants afin qu'ils siègent sur le comité : Madame Martine Chrétien, Madame Claudia Desbiens, Monsieur Jean-Denis Martel et Madame Annie Desbiens en surplus.

2023-148

CRÉATION DE COMITÉS - COMITÉ TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE le conseil désire constituer un comité travaux publics;

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver:

QUE la mission du comité de travaux publics soit d'assurer une veille sur tout ce qui touche de près ou de loin les travaux publics tels que l'entretien des terrains et infrastructures, l'aqueduc, l'égout et la voirie.

QUE le comité ait les tâches suivantes :

- Assister aux rencontres de planification des travaux publics ;
- Assister aux rencontres hebdomadaires ;
- Aide et suivi aux demandes de subventions concernant la voirie, le traitement et la distribution d'eau potable et usée;
- Transmission lors des conseils, des tâches effectuées par les travaux publics et suivis des projets;
- Aide et suivi de projets touchant aux travaux publics.

QUE le comité soit effectif dès sa création en séance et prendra fin lorsque le conseil en prendra la décision sous résolution.

QUE le comité soit constitué ainsi :

- D'un (1) membre du conseil
- La mairesse
- La direction générale
- Le responsable des travaux publics

QUE le comité organise des rencontres aux fréquences suivantes :

- Rencontre de planification de voirie, 3h, 4 fois par année
- Rencontre hebdomadaire,
 - Estivale : Environ 30 min à 1 h par semaine
 - Hivernale : Aux besoins
- Rencontre pour subvention environ une fois par mois, d'une durée d'une à deux heures selon le projet et les besoins.

QUE le conseil nomme Monsieur Rémi Tremblay afin qu'il siège sur le comité.

2023-149

DEMANDE D'INSCRIPTION COLLOQUE DE ZONE – DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par Madame Jean-Denis Martel, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour d'approuver la demande d'inscription de la directrice générale pour le Colloque de Zone au coût de soixante-dix dollars (70 \$) incluant les taxes.

2023-150

DÉPÔT RÔLE DE PERCEPTION – 2^{ÈME} ANNÉE

La directrice générale dépose au conseil le dépôt de rôle d'évaluation pour la deuxième année du rôle de perception. Celui-ci sera disponible pour consultation à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture et sur le site internet.

2023-151

FACTURES ET LISTES DES COMPTES POUR APPROBATION

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Claudia Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver :

Les factures énumérées ci-dessous ainsi que la liste des comptes pour approbation qui leur a été remise au 8 septembre 2023.

Factures payées par la délégation de pouvoir des dépenses incompressibles 2023

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Authen-Tic	Mensualité services	1 368.57 \$	25511-291FL

Authen-Tic Informatique	Mensualité	1 306.41 \$	22109-2GBZY
Bell Canada	Fax	169.44 \$	22710-68912
Bell Mobilité	Téléphone cellulaire	188.19 \$	25511-22991
Bell Mobilité	Téléphone cellulaire	188.19 \$	22710-15521
Beneva Groupe Financier	Mensualité Septembre	1 603.48 \$	19722
Beneva Groupe Financier	Mensualité Août	1 603.48 \$	19699
Cain Lamarre	Mensualité services du 1er juin au 31 juillet 2023	321.37 \$	22710-26DUZ
Cain Lamarre	Dossier litige	154.51 \$	22710-26JRH
Hydro-Québec	Électricité FADOQ 299 000 001 584	107.48 \$	25511-04371
Hydro-Québec	Électricité FADOQ 299 000 001 584	233.78 \$	22109-43246
Hydro-Québec	Électricité Centre communautaire 299000754828	703.14 \$	22109-28284
Hydro-Québec	Électricité Hôtel de ville 299 000 754 919	366.85 \$	25511-74419
Hydro-Québec	Électricité poste pompage 299 000 755 023	32.84 \$	25511-08624
Hydro-Québec	Électricité poste pompage 299 000 755 023	52.10 \$	22109-08634
Hydro-Québec	Électricité caserne et garage municipal	176.76 \$	25511-12329
Hydro-Québec	Électricité caserne et garage municipal	181.99 \$	22109-17191
Hydro-Québec	Électricité câble chauffant eau potable	51.81 \$	25511-22810
Hydro-Québec	Électricité 13 rue du Collège 299 000 754 919	365.95 \$	22109-81863
Hydro-Québec	Électricité 13 rue du Collège 299 000 754 919	240.70 \$	25511-66552
Hydro-Québec	Électricité 30, rue Martel, usine traitement eau potable	333.73 \$	25511-95634
Hydro-Québec	Électricité 33 rue Lamy, Parc de la chute	144.58 \$	25511-54727
Hydro-Québec	Électricité éclairage public	658.08 \$	22109-21914
Hydro-Québec	Électricité Éclairage publique	658.08 \$	25511-46286
J.A. Raymond Beaulieu	Mensualité Centrale syst. Incendie septembre	36.68 \$	25511-97444
Mégaburo	Lecture de compteur Contrat 103138 Couleur (0.0906\$)	51.67 \$	19715
Mégaburo	Lecture de compteur Contrat 103139 Noir et blanc (0.0104 \$/copie)	10.22 \$	19715
MRC Domaine du Roy	Quote-part évaluation	1 891.98 \$	19705
MRC Domaine du Roy	Quote-part Gestion des déchets	6 722.38 \$	19705
MRC Domaine du Roy	Quote-part transport coll. et adapté	189.14 \$	19705
P.P.I. Paul Pedneault	Décompte # 11	68 244.36 \$	19733
Revenu Canada	Cotisation	2 362.33 \$	25011-43585
Revenu Québec	Cotisation	6 159.02 \$	25011-71256
Ville de Roberval	Retard à payer	8.75 \$	22710-24834
Yves Émond	Contrat ent. Ménager	475.00 \$	19704
Total		97 363.04 \$	

Factures à payer selon le règlement numéro 2022-06 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire 2023

Fournisser	Description	Montant	N° chèque ou virement
Distribution DRB LTEE	Fils coupe bordure	24.13 \$	19707
Équipement industriel ELT	Rouleau a sol	2 034.92 \$	19700
Ferme Alcasyl Enr	Réparation PTO tracteur	31.91 \$	19710
Inter-cité usinage	Asphalte rang De Quen et rue Principale	412.07 \$	19712
Inter-cité usinage	Asphalte abord du pont rue Principale	808.04 \$	19712
Inter-cité usinage	Gravier chemin rang St-Hilaire	2 647.59 \$	19712
Jean Dumas Ford Roberval	Pièces pick-up	554.66 \$	19690
JLD -Laguë	Pièce réparation tracteur	625.07 \$	19714
Laurentide re/sources	Lavage de bac	226.50 \$	19713
Laurentide re/sources	Récupérateur dépôt	49.32 \$	19691
Pulsar Télécom	Informatique problème internet (maison de jeune)	379.23 \$	19717
Groupe CCL	Feuille procès-verbaux	414.57 \$	19711
QTL Quincaillerie	Teinture galeries hôtel de ville	206.91 \$	19718
QTL Quincaillerie	Bois et quincaillerie pour tables à pique-nique (3)	253.29 \$	19718
Quincaillerie	Article de quincaillerie	286.22 \$	19697
Quincaillerie	Calcium 35 km	821.84 \$	19697
Quincaillerie	Bois	317.72 \$	19703
Quincaillerie	Produit protection bois	103.46 \$	19703

Société canadienne des postes	Lettre recommandée urbanisme	11.20 \$	19706
Solutia télécom	Carte SIM postes de pompage (2x) pour télémétrie	34.36 \$	19720
SPO Électrique	Réparation d'un luminaire de rue	74.66 \$	19721
Transporteur en vrac	Camion gravier St-Hilaire et Lac L'Abbé	2 936.67 \$	19724
Vision informatik	Problème ordinateur inspecteur	129.35 \$	19725
Total		13 383.69 \$	

Factures à approuver – Projet Interception et traitement des eaux usées

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Stantec	Surveillance de chantier	4 051.15 \$	19723
Total		4 051.15 \$	

Factures à approuver – sous résolution

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Cain Lamarre	Dossier litige	3 816.20 \$	22710-27R57
Entreprise R.S.S. Gagné	Entente Niveleuse chemin St-Hilaire, Cavée, Chamberland	5 308.12 \$	19685
Entreprise R.S.S. Gagné	Entente Niveleuse chemin Cavée	1 079.62 \$	19708
Espace Muni	Renouvellement	45.99 \$	19701
Pro gestion	Support professionnel	2 905.36 \$	19716
Signalisation Lévis	Dos d'âne et affiches	660.82 \$	19719
Signalisation Lévis	Affiches et quincailleries divers	1 918.94 \$	19719
Total		15 735.05 \$	

Je soussignée, Catherine Asselin, directrice générale/greffière-trésorière, certifie par le présent certificat que la Municipalité de Saint-André dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

Catherine Asselin
Directrice générale /greffière-trésorière

2023-152

RECOMMANDATION DE PAIEMENT # 11 – PAUL PEDNEAULT INC.

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Madame Martine Chrétien et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter le paiement # 11 de Paul Pedneault Inc. pour un montant de soixante-huit mille deux cent quarante-quatre dollars et trente-six sous (68 244.36\$) incluant taxes et retenus.

Cette dépense s'inscrit dans le projet d'interception et traitement des eaux usées et sera payée à même l'emprunt temporaire.

2023-153

DIRECTIVES DE CHANGEMENTS #21 – RACCORDEMENT DU LUMINAIRE AU PUIT PP1

ATTENDU QUE dans le plan et devis, des informations étaient manquantes/erronées concernant le branchement électrique du poste de pompage # 1;

ATTENDU QUE des directives de changements ont été nécessaires afin d'assurer le branchement;

ATTENDU QUE le coût est de 4 909.88 \$ plus les taxes applicables;

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la directive de changement # 21.

2023-154

DIRECTIVES DE CHANGEMENTS #23 – PLINTE DE CHAUFFAGE

ATTENDU QUE la municipalité a reçu la directive de changement # 23 concernant le changement de chauffage;

ATTENDU QUE le système de chauffage prévu au plan et devis n'était pas le bon et qu'une nouvelle plainte a dû être achetée;

ATTENDU QUE la plinthe déjà achetée sera remise à la municipalité pour utilisation ultérieure;

ATTENDU QUE le coût est de 1 239.01 \$ plus les taxes applicables;

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la directive de changement # 23.

2023-155 DÉPÔT RAPPORT SUR L'EAU POTABLE

Monsieur Jean-Denis Martel propose l'acceptation du dépôt du rapport de l'eau potable du MAMH et Madame Claudia Desbiens appuie.

2023-156 RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES 2023-01 – CONTRAT ENTRETIEN ET DÉNEIGEMENT HIVERNAL 2023-2026

ATTENDU QUE l'appel d'offres 2023-01 s'est terminé le 6 septembre 2023 à 11 h;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission :

no	Soumissionnaire	Date et heure de réception	Montant de la soumission (avec taxes)
1	9444-6184 Québec inc	6 septembre 2023, 8 h 47	741 588.75 \$

ATTENDU QUE la soumission déposée équivaut à une augmentation de 209 % comparativement au précédent contrat;

ATTENDU QUE la soumission ne reflète pas le marché actuel et dépasse du double les municipalités aux alentours;

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers : de débiter la procédure à nouveau pour l'obtention de soumissions pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la municipalité.

QUE le conseil rejeté la soumission de la compagnie 9444-6184 Québec Inc. pour les facteurs décrits ci-dessus;

QUE le conseil autorise Madame Catherine Asselin a déposé un nouvel appel d'offres sur la plateforme SEAO;

QUE le conseil autorise la modification du nouvel appel d'offres afin d'y inclure une clause sur l'essence.

2023-157 TERRAIN DE JEUX – REMBOURSEMENT D'INSCRIPTION 2023

ATTENDU QUE la municipalité n'offre pas le service de terrain de jeux sur son territoire;

ATTENDU QU'une entente est conclue avec la municipalité de Chambord pour offrir le service à la population au même coût que leurs citoyens;

ATTENDU QUE le transport des enfants engendre des frais;

ATTENDU QUE la municipalité rembourse un montant représentant 29 % du coût de l'inscription depuis plusieurs années;

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel et résolu à l'unanimité des conseillers de rembourser 29 % du coût de l'inscription aux parents ayant inscrit leur enfant au terrain de jeux de Chambord.

2023-158 DEMANDE DE CONTRIBUTION – CENTRAIDE 2023

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Monsieur Rémi Brassard de renouveler l'aide financière de l'organisme Centraide pour leur campagne 2023, pour un montant de cent dollars (100 \$).

2023-159 DEMANDE D'APPUI – CHŒUR DES PIONNIERS

ATTENDU QUE la corporation le Chœur des Pionniers a déposé une demande d'appui aux membres du conseil le 24 juillet 2023 afin de les aider dans leurs demandes de subventions et financements;

ATTENDU QUE le projet cité est le remplacement du système de chauffage de l'église afin de réduire les GES afin de conserver le bâtiment église et le restructurer;

ATTENDU QUE la municipalité est en pouvoir d'appuyer les projets permettant la réduction des dites GES et reconnaît le bienfait de ses mesures;

ATTENDU QUE la corporation et la communauté religieuse ne sont pas suffisamment divisées;

ATTENDU QUE la loi sur la laïcité ne permet pas aux organismes gouvernementaux d'appuyer les institutions ou groupes religieux;

ATTENDU QUE l'église et les projets qui s'y apparentent ont apporté beaucoup de scissions dans la communauté, qu'un référendum non officiel a été fait et que la population s'est prononcée contre le projet de rachat de l'église à l'époque;

ATTENDU QUE l'appui de la municipalité n'engage aucune somme ou autre implication qu'un appui dans les démarches de recherche de financement de l'organisme;

CONSIDÉRANT les points nommés plus haut, les élus ont passé aux votes.

Les conseillères mesdames Martine Chrétien et Claudia Desbiens ainsi que le conseiller monsieur Rémi Brassard ont voté pour l'appui.

Les conseillères mesdames Annie Desbiens et Claudia Tremblay ainsi que le conseiller monsieur Jean-Denis Martel ont voté contre.

En raison de l'égalité, madame la mairesse a utilisé son droit de vote et a voté pour.

Il est donc proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à la majorité des membres du conseil:

QUE le conseil appuie la corporation le Chœur des Pionniers dans son projet de recherche de financement pour le changement de système de chauffage afin de réduire les GES, car la loi sur les compétences municipales permet aux municipalités d'appuyer ce type de démarche;

QUE le conseil par la présente ne s'engage d'aucune manière a appuyé la corporation financièrement et sous toutes formes et/ou sur toute nature dans ses démarches de changement de système de chauffage;

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens viennent poser des questions.

2023-160

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 21 h.

Claire Desbiens
Mairesse

Catherine Asselin
Directrice générale
/greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LA MAIRESSE

Je, Claire Desbiens, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec